

# Le cdH entend imposer le salaire minimum dans les marchés publics belges

**Catherine Fonck propose d'écartier automatiquement des marchés publics belges tout soumissionnaire qui refuserait de respecter le salaire minimum, pécule et indemnités compris.**

**BENOÎT MATHIEU**

S'il y a bien, ces temps-ci, un sujet capable de réconcilier majorité et opposition – et ça, il faut quand même le faire –, c'est bien celui-ci: la lutte contre le dumping social. Et plus précisément les dommages économiques causés par le recours aux travailleurs étrangers détachés, assujettis à la sécurité sociale de leur pays d'origine. «Le secteur de la construction est le plus emblématique, puisqu'il risque de perdre 20.000 emplois d'ici la fin de la législature, en 2019, mais tous les secteurs sont touchés, assure Catherine Fonck, chef de groupe cdH à la Chambre. Le transport, l'horeca, l'alimentation, le nettoyage...»

Cette inquiétude n'est pas neuve; voilà des mois que les autorités tentent de lutter contre le phénomène. Le gouvernement Michel, comme Di Rupo avant lui, n'est pas resté les bras croisés, puisqu'en juillet, Willy Borsus (MR, Classes moyennes, PME et Indépendants) et Bart Tommelein (Open Vld, Lutte contre la fraude sociale) ont dégainé un «Plan pour la concurrence loyale», sorte d'arsenal anti-dumping social fort de 40 mesures destinées à la construction. Dans le cadre de son *tax shift*, Michel promet également, pour 2020, une enveloppe de 605 millions afin de

faire baisser les charges patronales dans le secteur de la construction. L'opposition, elle aussi, s'est emparée du sujet – une proposition de loi portée par le PS et le sp.a doit encore être discutée à la Chambre.

## «Il faut aller plus loin»

Autant de bonnes mesures, insiste Catherine Fonck. Sauf qu'il faut aller plus loin, estime-t-elle. Et profiter illico de la «fenêtre législative» qui vient de s'ouvrir. Dans le viseur de la députée cdH, deux arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne. Le plus marquant, c'est le plus récent: il

date de novembre 2015. Dans cet arrêt dont on vous épargne le nom allemand, la Cour «a tranché de manière claire et forte». En établissant que rien n'empêche un État membre d'exiger, dans le cadre de l'attribution d'un marché public, un engagement écrit des soumissionnaires et de leurs sous-traitants à verser à leur personnel le salaire minimal tel que fixé par la législation en vigueur. L'autre arrêt brandi par Catherine Fonck remonte au mois de février. «Il confirme que dans le salaire minimum, il convient d'inclure le pécule de vacances et les indemnités journalières ou de trajet. Ce n'est pas rien, puisque cela peut aller de 5 à 10 euros brut de l'heure!»

Dans sa proposition de loi, déposée hier à la Chambre et envoyée dans la foulée aux partenaires sociaux, ainsi qu'aux acteurs de la construction, Catherine Fonck propose donc que l'on ajoute, dans les

marchés publics *made in Belgium*, une clause d'exclusion obligatoire visant les soumissionnaires qui refuseraient, ou omettraient, de s'engager par écrit à respecter le revenu minimum garanti tel que les conventions collectives de travail le définissent. En ce compris pécules et autres indemnités, s'entend bien.

## «Sanction immédiate et second verrou»

«La sanction est ainsi immédiate pour ceux qui ne jouent pas le jeu, puisqu'elle intervient dès le début de la procédure», détaille Catherine Fonck. Qui a aussi pensé à ceux qui passeraient malgré tout entre les mailles du filet. «J'ai prévu dans la proposition une sorte de second verrou, à savoir un mécanisme de sanction différée. Peut également être exclu d'un marché public un soumissionnaire qui n'aurait pas respecté le salaire minimum garanti lors d'un précédent marché public.»

Cette proposition cdH a-t-elle la moindre chance d'être prise en considération par la majorité? «L'enjeu est majeur! Avec le dumping social, tout le monde y perd. Employeurs, travailleurs, ainsi que l'État, argumente Catherine Fonck. Il y a une opportunité à ne pas laisser passer et il ne faut pas attendre que l'Europe avance sur le sujet pour s'en saisir.»

**«L'enjeu est majeur. Avec le dumping social, tout le monde y perd.»**

**CATHERINE FONCK**  
CHEF DE FILE CDH À LA CHAMBRE